

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 201 – Loi concernant la Ville de Boucherville
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 17 juin 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 541-20090618

QUÉBEC

Séance du mercredi 17 juin 2009

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 201 – Loi concernant la Ville de Boucherville (Ordre de l'Assemblée le 12 mars 2009)

Membres présents :

M^{me} Malavoy (Taillon), présidente

M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Cousineau (Bertrand), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, en remplacement de M. Leclair (Beauharnois)

M. Diamond (Maskinongé)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Ferland (Ungava)

M. Grondin (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales, de régions et de transport

M. Mamelonet (Gaspé)

M. Moreau (Châteauguay) en remplacement de M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M^{me} Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

M. Pigeon (Charlesbourg)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville), proposeur du projet de loi

Autres députés présents :

M. Curzi (Borduas)

M. Khadir (Mercier)

Témoin :

Ville de Boucherville :

M. Reynald Gagné, maire suppléant

M^e Michel Cantin

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 47, M^{me} Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAT-36 (annexe I).

Il est convenu d'allouer à la requérante un temps maximal de dix minutes pour sa présentation.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville) fait des remarques préliminaires.

AUDITION

Ville de Boucherville

M. Gagné présente le point de vue de la requérante.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : L'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Cantin de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

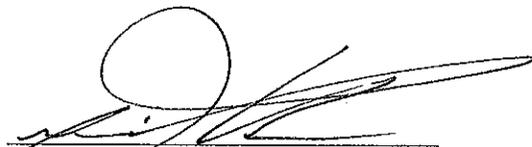
Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

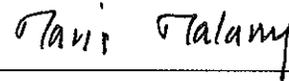
À 13 h 05, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,



Yannick Vachon



Marie Malavoy

YV/sl

Québec, le 17 juin 2009

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Plouffe, Pascal. [Documents présentés à la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 201, Loi concernant la Ville de Boucherville]. 15 juin 2009. 8 p. Déposé le 17 juin 2009. CAT-36